



BRIO

Financement des

**ÉTUDES
SUPÉRIEURES**



Pour plus d'infos :

www.brio-nantes.org

Tout peut se faire par Internet, il suffit juste de vous procurer le dernier avis fiscal (revenus de l'année n-1) et votre numéro INE (mentionné sur tous les documents officiels vous concernant transmis par votre lycée).



Un dossier unique est à compléter en ligne sur le site du CROUS pour une demande de logement et de bourse : <http://www.crous-nantes.fr/pages/le-crous/presentation.php>. On peut faire 4 vœux de logement et 4 vœux de formation.

La résidence de la Réussite Wangari MAATHAI

Il s'agit d'un hébergement universitaire associé à un dispositif d'accompagnement des jeunes, conçu pour sécuriser leur première année d'études et favoriser leur réussite dans le supérieur.

En s'appuyant sur les trois principes que sont la colocation, le tutorat et l'aide à l'insertion sociale et culturelle, la résidence de la réussite réunit des conditions essentielles pour prévenir les risques d'isolement et de décrochage des jeunes.

Faire la demande au CROUS pour les bourses, cocher la Résidence Wangari MAATHAI. Puis, remplir le dossier à télécharger ici <http://www.ac-nantes.fr/scolarité-et-vie-de-l-eleve/scolarité/dispositifs-d-egalite-des-chances/residence-universitaire-de-la-reussite/residence-de-la-reussite-a-nantes-un-tremplin-pour-la-reussite-dans-les-etudes-superieures-654412.kjsp>

Il faut le déposer au secrétariat de votre lycée et ce sont les proviseurs qui le transmettent.

LES FONDATIONS : DES ALTERNATIVES POUR FINANCER DES ÉTUDES



Comment financer ses études supérieures lorsqu'on n'est pas éligible aux bourses sur critères sociaux ou quand elles ne sont pas suffisantes ? Où trouver des bourses pour réaliser une formation dans une école privée hors contrat ? Plusieurs fondations attribuent des aides financières. Quelques pistes.



A / LES BOURSES POUR TOUS TYPES D'ÉTUDES

LES FONDATIONS OÙ S'ADRESSER L'ANNÉE DU BAC

Les démarches pour les fondations suivantes sont à faire pendant l'année de terminale pour obtenir une bourse d'études pour la rentrée suivante.

La Bourse Promotion des talents (<http://www.promotiondes-talents.fr/bacheliers-et-boursiers/comment-obtenir-une-bourse/>) s'adresse aux bacheliers avec mention Bien ou Très bien, qui souhaitent poursuivre de longues études et dont les parents n'ont pas la possibilité de les financer. Dossiers à envoyer entre le 1er février et le 30 avril de votre année de terminale.

La Fondation Francis Bouygues (<http://www.fondationfrancis-bouygues.com/index.php/les-criteres-de-selection>) attribue aussi des bourses à des bacheliers ayant obtenu la mention Bien ou Très Bien au bac, et dont les revenus de la famille ne dépassent pas 20 000€ par an. Les dossiers sont à envoyer entre le 1er et le 31 mai de votre année de terminale.

La Fondation Euris (<http://www.fondationdefrance.org/fondation/fondation-euris>) aide des lycéens de zones sensibles (ZEP, ZUS...) qui obtiennent la mention Très Bien au bac, et dont les parents n'ont pas de moyens suffisants, pour financer des études supérieures. Le projet d'études doit être «ambitieux». La demande est à faire pendant l'année de terminale. La Fondation a déjà des partenariats avec certains établissements. Il faut s'adresser au proviseur de votre lycée. En 2015-2016, la fondation a attribué 15 bourses de 8000€.

LES BOURSES POUR ENTAMER, CONTINUER OU REPRENDRE DES ÉTUDES

La Fondation AFONE (<http://fondation.afone.com/presentation.html>) aide chaque année 5 jeunes de 18 à 25 ans dans leurs projets de poursuite ou reprise d'études en Pays de la Loire. Du diplôme technique aux études supérieures, la bourse s'adresse à tous ceux qui ne peuvent pas bénéficier des aides financières classiques.

Les bourses Déclics jeunes de la Fondation de France (<http://www.fondationdefrance.org/programme/bourses-jeunes>) s'adressent à des jeunes de 18 à 30 ans qui souhaitent réaliser leur vocation, quel que soit le domaine et le niveau d'études. La Fondation de France remet chaque année, à l'issue d'un important dispositif de sélection, 20 bourses pour accompagner 20 jeunes dans la réalisation de leur avenir. Inscriptions chaque année du 15 au 30 novembre.

La fondation Giveka (<http://www.crous-nantes.fr/aides-sociales/aides-financieres/les-fondations-et-legs/>) aide des étudiants en difficulté financière due à une maladie ou un accident. Il faut retirer un dossier auprès du CROUS.

La Fondation Elior (<http://www.elior.com/nous-connaître/elior-sengage>) réserve des bourses pour les étudiants de 2e année dont un des parents travaille dans la restauration collective ou de concession. Dossiers à envoyer avant fin décembre.

La Bourse «Trouve ta voie !» (<http://www.eurocentres.com/fr/bourse-pour-désorientés>) destinée aux étudiant(e)s qui cherchent encore leur orientation et, avec spontanéité et courage, sont prêts à entreprendre un changement de cap. La bourse comporte un cours d'anglais de 4 semaines à San Diego.



B / LES BOURSES POUR LES CLASSES PRÉPAS & GRANDES ÉCOLES (COMMERCE, FINANCES, INGÉNIEUR, SCIENCES-PO...)

La Fondation Objectif Grandes Ecoles (<http://www.fondationdefrance.org/fondation/fondation-objectif-grandes-ecoles?gclid=CN7G2K35jtACFRUTGwodEhsJiw/>) attribue des bourses à des jeunes étudiants méritants qui veulent entrer dans une Grande Ecole : écoles de commerce, d'ingénieur ou Sciences-Po. La bourse finance les cinq années d'études. Dossiers à envoyer du 1er décembre au 15 mars.

La fondation Georges Besse (<http://www.fondationbesse.com/fgb/>) octroie une vingtaine de bourses aux très bons élèves qui suivent des études supérieures scientifiques pour devenir ingénieur (prépa, université, école). Candidatures jusqu'au 15 mars.

La fondation Jacques Lambert (<http://www.fondationdefrance.org/fondation/fondation-jacques-lambert>) a établi des partenariats avec une quarantaine d'écoles de commerce, dont Audencia à Nantes et l'ESSCA à Angers. Les bourses financent la 1^{ère} année d'études dans l'école à hauteur de 2500€. Il faut s'adresser à l'établissement où vous êtes accepté.

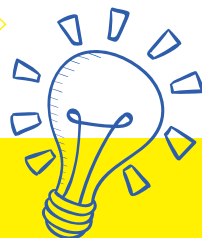
La fondation DFCG accorde des bourses d'études aux jeunes qui suivent un cursus dans le domaine de la finance. Dossiers à envoyer avant le 15 septembre.

C / LES FONDATIONS INTERNES AUX ÉTABLISSEMENTS ET AUTRES AIDES SPÉCIFIQUES

La liste des bourses présentée ci-dessus n'est pas exhaustive, il en existe d'autres. Il existe notamment des fondations internes aux établissements (Ecoles ou universités). Renseignez-vous directement auprès des établissements où vous réalisez ou souhaitez poursuivre vos études.

L'Initiative pour une aide aux études transparente (<http://www.european-funding-guide.eu/fr>) les étudiants trouvent rapidement, facilement et gratuitement les bourses qui correspondent à leur CV. En plus de cela, un outil de filtrage par correspondance compare automatiquement le profil de l'utilisateur avec 12.000 programmes de bourses.

LE PRÊT BANCAIRE GARANTI PAR L'ÉTAT




Quand vous aurez choisi votre formation et votre établissement, pensez à vérifier quels établissements bancaires sont partenaires, car ces derniers proposent sûrement un taux privilégié pour un prêt étudiant.

Le prêt étudiant garanti par l'Etat vous permet de souscrire un prêt bancaire de façon plus simple et directe, en vous facilitant l'accès à un prêt :

- ouvert à tous les étudiants, boursiers ou non
- pas de caution parentale ou d'un tiers demandée
- pas de conditions de ressources
- possibilité de remboursement différé (partiel ou total, laissé au choix de l'étudiant)
- prêt dont une partie du risque de défaillance ou fonds de garantie (70 %) est couvert par l'État

Son montant maximal est de 15.000 € à un taux préférentiel.

Prêt garanti par l'Etat : quels établissements bancaires et conditions ?

 Le dispositif concerne la Société générale, le Crédit Mutuel, le CIC, les Banques populaires et les Caisses d'épargne du groupe BPCE.



Le prêt OSEO (http://www.oseo.fr/qui_sommes_nous/etudiants/obtenir_un_pret_garanti_par_l_etat)

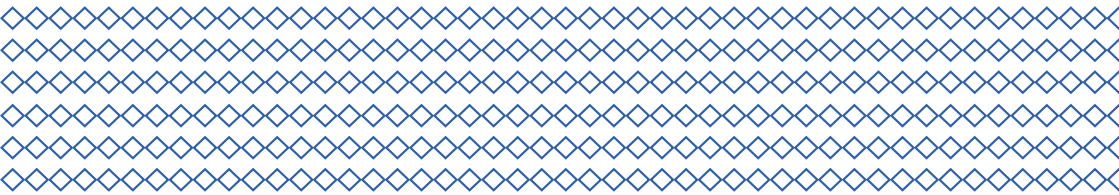
Ce prêt étatique est accessible à tous les étudiants (de moins de 28 ans, français ou ressortissant de l'Union européenne), boursiers ou non, **sans caution personnelle, ni conditions de ressources.**

L'APPRENTISSAGE, L'ALTERNANCE



Etre payé pour étudier, voilà une formule intéressante pour qui souhaite poursuivre des études supérieures. L'apprentissage et l'alternance offrent cette possibilité. C'est un statut (salarié ou apprenti) qui ouvre des avantages, au-delà des rentrées régulières d'argent :

- Avantages des salariés et des étudiants
- Pas de frais d'inscription scolaire
- Régime général de la sécurité sociale
- Primes de l'entreprise, tickets restaurants, CE
- Indemnités de transports pour apprentis
- Site internet des apprentis de France <http://www.a-n-a-f.fr/>





MAISON DES JEUNES : LOGEMENT GRATUIT À PARIS



Pour les **élèves boursiers** en **classes préparatoires** filière commerciale (HEC) ou scientifique (prépas aux écoles d'ingénieur) à **Paris** : hébergement **gratuit** en demi-pension. Ouvert toute la semaine, week-end inclus. Contient également du **soutien pédagogique**.

Ne pas hésiter à demander dans ses vœux une **classe prépa parisienne**, car la **Maison des Jeunes talents** permet aux étudiants de province d'être logés et nourris gratuitement.

BRIO dispose d'un partenariat avec cette association.

http://www.fondation-echiquier.fr/pages/maison_echiquier/maisons_jeunes_talents.aspx?id=76





BRIO

FAIS UN BOND POUR LA RÉUSSITE
PAR L'INITIATIVE & L'OUVERTURE

Site du Petit Port : 02 40 37 34 46 / 09
Site de la Chanterrie : 02 40 68 76 16
brio@audencia.com